

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLO-CROSS MASTERS 2014

Dimanche 30 Novembre 2014 au Mans

REGLEMENT

1- ENGAGEMENTS

Clôture des engagements : le 21 novembre 2014

Les engagements seront effectués par internet via le système fédéral club. Ils pourront se faire également individuellement ou par club à partir d'un bulletin téléchargeable sur le site fédéral accompagné d'un chèque du montant correspondant à l'ordre de Le Mans Sarthe Vélo à adresser à :

Mademoiselle Julie Papillon 30 rue de La Baule 72190 COULAINES

Le montant de l'engagement est de 15€

Toute information sur ce sujet fera l'objet d'une publication sur le site www.ffc.fr

La liste des engagés sera établie pour chacune des catégories d'âges sans tenir compte de l'ordre de départ des coureurs sur la grille qui sera défini par le Jury des arbitres. Pour les listes d'engagés avec numéro de dossard, les coureurs seront regroupés par Comité mis par ordre alphabétique.

Pour tout renseignement s'adresser à Roger Bordeau—14 rue de la Berthelière 72230 Moncé en Belin—Tel : 06 16 70 10 09 Email : roger.bordeau1@free.fr

2 – PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters de Cyclo-Cross sont ouvert aux coureurs Français nés en 1985 et avant, titulaires d'une licence amateur du secteur compétition⁽¹⁾ ou du Cyclisme pour tous limité au Pass'Cyclisme Open et Pass'Cyclisme.

⁽¹⁾ Seuls les coureurs sans points au classement UCI de Cyclo-Cross, à la date du 21 novembre clôture des engagements, pourront participer.

3 – ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPIONS DE France

- Conditions d'attribution

Chaque Championnat devra réunir un minimum de 6 coureurs de 3 comités régionaux différents pour que le titre de la catégorie correspondante soit attribué.

Par contre pour les Dames le minimum est ramené à 3 quelque soit le nombre de comités régionaux représentés.

- Les catégories

C'est l'âge en 2015 qui sera pris en compte pour l'affectation dans les différentes catégories. Ces catégories sont par tranche de 5 ans en conformité avec la réglementation fédérale et internationale, elles sont identiques pour les femmes comme pour les hommes :

Masters 1 : 30/34 ans
Masters 2 : 35/39 ans
Masters 3 : 40/44 ans
Masters 4 : 45/49 ans
Masters 5 : 50/54 ans
Masters 6 : 55/59 ans
Masters 7 : 60/64 ans
Masters 8 : 65-69 ans
Masters 9 : + 70 ans

4 – ORGANISATION DES EPREUVES

Les participants sont regroupés sur les 4 épreuves de la manière suivante :

- Séries Masters Hommes M1 & M2 (30 à 39 ans)
- Séries Masters Hommes M3 & M4 (40 à 49 ans)
- Séries Masters Hommes M5 & M6 (50 à 59 ans)
- Séries Masters Hommes M7 & M8 & M9 (60 et +)
- Séries Masters Dames de 30 ans et + (M1 à M9)

Pour les épreuves qui regroupent plusieurs tranches d'âges, l'appel sera fait par tranche d'âges (exemple : 30/34, 35/39)

Pour l'épreuve Séries Masters Hommes 60 ans et + et Séries Dames 30 ans et +, l'appel sera fait dans l'ordre ci-après et par tranches d'âges :

- 1 – Séries Hommes de 60 ans et +
- 2 – Séries Dames de 30 ans et +

A l'intérieur de chaque tranche d'âges les coureurs seront appelés suivant un tirage au sort effectué par le Jury des Arbitres.

Un classement par catégories d'âges sera établi avec pour chacune d'entre elles l'attribution d'un titre de Champion (Championne) de France, si les conditions d'attribution ci-dessus exprimées sont remplies.

5 – PROGRAMME DES EPREUVES

9h45 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 60 ans et + et Séries Masters Dames de 30 ans et +

10h00 : Départ Séries Masters Hommes 7 et 8

Départ Séries Masters Hommes 9 (Si peu d'engagés départ avec les séries précédentes). Le départ sera donné après 30 secondes après les Masters Hommes 7 et 8.

Départ Séries Masters Dames 1 à 9. Le départ sera donné 30 secondes après les Masters Hommes 9

11h00 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 5 et 6

11h15 : Départ Séries Masters Hommes 5 et 6

13h00 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 3 et 4

13h15 : Départ Séries Masters Hommes 3 et 4

14h45 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 1 et 2

15h00 : Départ Séries Masters Hommes 1 et 2

6 – DUREE DES EPREUVES

Le nombre de tours pour chaque Championnat sera déterminé sur place par le Jury des arbitres sur la base des temps réalisés sur les premiers tours.

Séries Maters Dames 30 ans et + : 30 minutes

Séries Masters Hommes 50 ans et + : 40 minutes

Séries Masters Hommes 30 à 49 ans : 50 minutes

7 – DISPOSITIONS GENERALES

- Permanence : Relais forestier de l'arche de la nature
 - Samedi 29 novembre 2014 : 14h à 18h
Accueil des officiels, dirigeants et coureurs
 - Dimanche 30 novembre à partir de 8h30
- Remise des dossards : à la permanence
 - Samedi 29 novembre 2014 14h à 18h
 - Dimanche 30 novembre 8h30 à 10h
- Douches : Douches collectives chalet du verger et Ile aux sports
- Contrôle antidopage : locaux de l'Arche de la Nature
- Salle de presse : Relais forestier de l'arche de la nature
- Parking des officiels et presse : Parking des Granges
- Parking coureurs : Plaine du Verger
- Parking Camping-car coureurs : Plaine du Verger
- Parkings spectateurs : Le Tertre, Le Closeau, Les Granges
- Reconnaissance parcours : elle sera effectuée le samedi 29 à partir de 15h

8 – CHANGEMENT DE MATERIEL

Le changement de roue et de machine est autorisé au poste de dépannage. Toutefois, lors d'un changement de machine, le concurrent ne pourra se séparer de son vélo avant d'être en possession de sa machine de rechange sous peine de pénalité, voire mise hors course.

L'attribution des postes de dépannage sera effectuée par comité régional et par tirage au sort, en fonction du nombre de coureurs engagés et du nombre de postes disponibles.

9 – ENTRAINEMENT

Le samedi 29 novembre de 15h à 17h

Le dimanche 30 novembre le circuit sera ouvert 30 minutes avant le départ de chaque épreuve. Le port du casque est obligatoire à l'entraînement comme en compétition.

10 – MATERIEL

Les bicyclettes utilisées doivent être de type Route uniquement répondant aux normes techniques pour des épreuves en groupe en ce qui concerne les roues et les additifs de guidon notamment.

Le guidon plat n'est pas autorisé. Le port du casque rigide est obligatoire lors des compétitions mais aussi lors des reconnaissances du circuit et des échauffements.

NOTA IMPORTANT : Le jury des arbitres peut, en fonction des circonstances rendant difficile la bonne gestion de l'épreuve, demander à certains coureurs doublés avant le dernier tour de se retirer de la course.

Les coureurs doublés dans le dernier tour seront quant à eux arrêtés au début de la dernière ligne droite et classés conformément à leur position.